

## Mgr Dubost à Saint-Pierre-de-Chailot à Paris

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 12 septembre 2017



L'évêque du diocèse d'Evry, Mgr **Michel Dubost**, a transmis, à 75 ans, sa démission au Pape François. Le 1<sup>er</sup> octobre, il passera le relais à son successeur, Mgr **Michel Pansard**, qui arrive de Chartres. Dans [Le Parisien](#), Mgr Dubost déclare :

Je suis évêque depuis pratiquement 28 ans, dont 17 passés en Essonne. Depuis ma prise de fonction, l'église vivante a changé d'aspect. Elle s'est ouverte aux prêtres d'Afrique subsaharienne. La cathédrale s'est en quelque sorte « noircie » avec des personnes qui ont mis du temps mais qui sont aujourd'hui parfaitement intégrées. C'est une souffrance pour certains car l'Eglise ne ressemble plus à ce qu'ils ont connu. Les fidèles ont changé, il fallait que le clergé change lui aussi. J'y tenais. Je me réjouis également de la construction d'une nouvelle église à Saint-Pierre-du-Perray. Un autre projet est en cours sur le plateau de Saclay.

*Vous avez œuvré pour le rapprochement entre les religions avec le rabbin de Ris-Orangis, Michel Serfaty et le recteur de la grande mosquée d'Evry-Courcouronnes, Khalil Merroun. Allez-vous continuer les actions que vous menez ensemble ?*

Nous essayons d'entretenir les meilleurs rapports possible entre les religions. Ceci est vrai avec les Juifs, les Musulmans, mais aussi les Orthodoxes à qui nous avons prêté des locaux et les Protestants également. Mais je ne continuerai pas avec **Michel Serfaty** et **Khalil Merroun**. C'est à mon successeur de prendre le relais.

*En mars dernier, en parlant « d'acte malencontreux » au sujet de la pédophilie dans l'Eglise, vous avez provoqué un véritable tollé. Avec le recul, quel regard portez-vous sur cette polémique ?*

C'est une tempête dans un verre d'eau. La pédophilie est un problème majeur et très sensible. C'est tellement sensible que l'on n'arrive pas à réfléchir. Ce que j'ai dit, c'est que lorsqu'il y a un cas avéré, on transmet le dossier au procureur de la République. Mais le problème, c'est lorsque le procureur n'entame pas de poursuites. Qu'est-ce qu'on fait dans ce cas ? Il est très difficile de se prononcer lorsque la justice dit qu'elle ne sait pas. De même, que faisons-nous des personnes qui sortent de prison ou de celles qui écopent d'un non-lieu ? Alors oui, on les place dans des lieux où il n'y a pas de jeunes. Mais que font-ils le reste du temps ? Nous avons une responsabilité, il faut accompagner ces gens-là.

*Qu'allez-vous faire de votre retraite ?*

Depuis ma prise de fonction, il y a peu de semaines où je n'ai pas travaillé, sept jours sur sept pendant 13 heures d'affilée. Je vais en profiter pour voir ma famille et mes amis. Sur le plan professionnel, l'archevêque de Paris m'a confié la paroisse de Saint-Pierre-de-Chailot et en janvier, je vais partir un mois pour un séminaire en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique.